PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Information points numériques à votre disposition pour effectuer vos démarches en ligne

Afin d'aider les usagers dans leurs démarches, la préfecture de La Réunion met à leur disposition des médiateurs numériques ainsi que des points d'accueil numériques à Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Paul et Saint-Pierre.

Ils s'adressent prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.

Un point d'accueil numérique c'est :

- Un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures.
- La possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs.
- La possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique.

Où s'adresser ?
Préfecture de La Réunion
6 rue des Messageries
97400 Saint-Denis

du lundi au vendredi
de 8h à 12h

https://www.reunion.gouv.fr/Demarches/Points-d-accueil-numeriques-a-La-Reunion/Des-points-numeriques-a-votre-disposition-pour-effectuer-vos-demarches-en-ligne